Document généré le 30 juin 2025 23:44

Téoros
Revue de recherche en tourisme

Les parcs humanisés... de troisième génération

Jean-Claude Jay-Rayon et Brigitte Morneau

Volume 14, numéro 1, printemps 1995

Les parcs : des réseaux en mutation

URI : https://id.erudit.org/iderudit/1077054ar
DOI : https://doi.org/10.7202/1077054ar

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN

0712-8657 (imprimé)
1923-2705 (numérique)

Découvrir la revue

Citer cet article

Jay-Rayon, J.-C. & Morneau, B. (1995). Les parcs humanisés... de troisième génération. *Téoros*, *14*(1), 31–36. https://doi.org/10.7202/1077054ar

Tous droits réservés © Université du Québec à Montréal, 1995

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

Les parcs humanisés... de troisième génération

Jean-Claude Jay-Rayon et Brigitte Morneau*

L'humanité a toujours lutté contre les environnements auxquels elle ne pouvait pas s'adapter sur-le-champ, fuyant, entre autres, les étendues sauvages quand elle ne les détruisait pas, et cela dans n'importe quelle région du globe.

Courtisons la terre
René Dubos

Récapitulons à la manière des gens simples, l'histoire de la naissance des parcs naturels. Et redevenons pour un moment un marcheur solitaire dans le grand-espace nord-américain, à la redécouverte de la nature et des monuments naturels[1] qu'elle renferme.

Car, c'est bien de cette façon pédestre, que s'est constituée au cours du XVIIIe et XIXe siècle, l'idée d'une géographie de la conservation des sites exceptionnels, en opposition avec un monde industriel, brutal et destructeur. Et cela, à une époque où le beau et l'esthétique, le majestueux des paysages, n'étaient pas encore submergés par un jargon écosystémique et biologisant.

Mais on peut aussi faire remonter le concept de préservation au Moyen-Age, et aux forêts domaniales ainsi qu'aux territoires de chasse seigneuriaux — ou encore — à l'Antiquité, et à la notion de lieux naturels sacrés habités par les esprits. L'idée n'est donc pas nouvelle, et l'Homme au cours de son évolution a toujours su pratiquer deux tendances: *celle de l'exploitation-destruction et celle de la préservation à la fois!*

Ainsi à une période encore assez récente et craintive on croyait que l'Homme industriel allait détruire tous les milieux naturels. Ceci entraîna du même coup d'autres hommes à s'y opposer, et à prendre position à titre de gardien... d'un «paradis» en péril: *la nature pure et salvatrice, à la manière de Jean-Jacques Rousseau.*

* Monsieur Jean-Claude Jay-Rayon est chercheur-concepteur et maître de conférences. Madame Brigitte Morneau est associée au cabinet-conseil TANGRAM, et se spécialise dans la mise en valeur touristique d'environnements naturels et culturels.

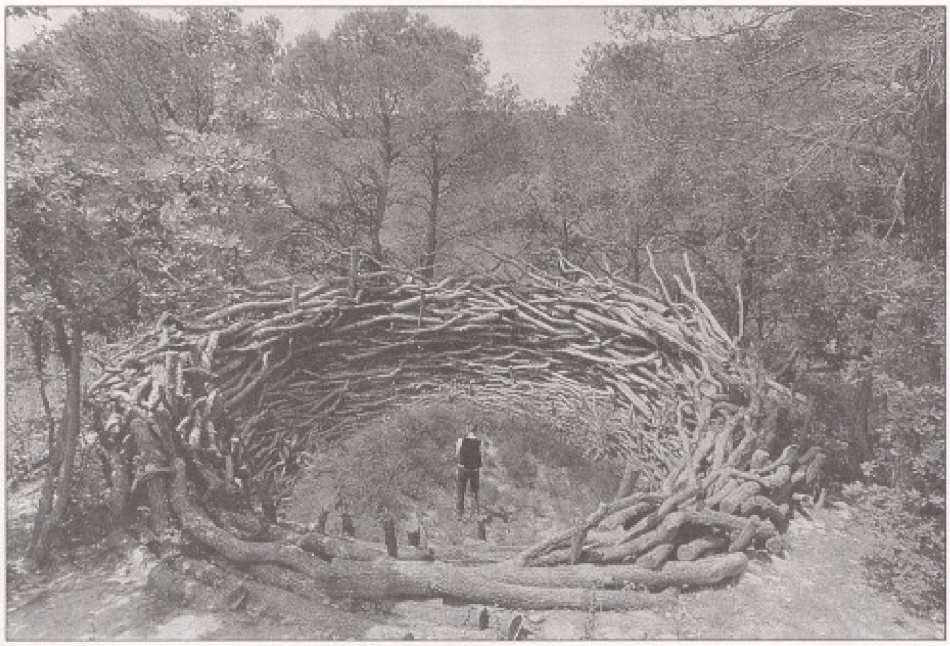

Le nid, Culture-Nature... la *niche* écologique universelle. Sculpture monumentale réalisée en France, dans le prolongement des écoles de pensée, anglo-américaines, reliées au *Earth works*, *Land art* et à celle de la *collaboration with nature*. Les forêts domaniales et autres, devenues récréotouristiques, et jusqu'ici *jardinées* par l'entretien des sous-bois, nécessitent dorénavant — pour être plus humanisées — une nouvelle approche relevant de l'art environnemental. Ce qui octroie une plus value à la nature. *Ce dont la nature brute des parcs et réserves actuels devrait être dotée pour entrer de plein pied dans le 3ème millénaire — et ainsi — devenir plus performante, culturelle et attractive vis-à-vis d'une population de plus en plus urbanisée.* Photo: Anonyme.

C'est alors que naquit, à partir d'un constat réel et objectif mais, limité dans l'espace et le temps, la volonté de protéger la faune, la flore et le milieu abiotique, que l'on déclara en danger, après les avoir considéré eux-mêmes dangereux pendant des millénaires. Etrange retournement des perceptions!

Puis, surgit l'idée du «droit» de la nature sur l'homme, et du «droit» des arbres, des montagnes, des rivières... sur l'écologie humaine tout court![2] À cette étape, il n'en fallait pas plus pour déclencher chez certains groupes une vocation, suivi d'une mission jugée indispensable à toutes les sociétés modernes, non seulement dans le temps présent, mais aussi pour les générations futures!

Pour ce faire, on passa alors de la démarche biogéophysique initiale à une autre: géopolitique, et on constitua dans de très nombreux endroits des parcs nationaux-fédéraux — des parcs nationaux-provinciaux — des parcs régionaux, locaux, municipaux, de quartier et de voisinage. Et par «prudence», on expropria et «déporta» les familles et les personnes qui y résidaient!

Ainsi surgit au cours des années 1960-1980, une série de parcs dits naturels, sans homme et sans culture implantée — et aussi — sans grande signification environnementale spectaculaire. C'est à cette même période, qu'au Nouveau-Brunswick, s'enclencha un procès qui allait faire date: *celui d'un certain Jacky Vautour contre Parcs Canada, à Kouchibouguac; lequel s'achemina jusqu'aux plus hautes instances judiciaires.* Au même moment, et au nom d'une certaine conception du fait naturel, on organisait l'éviction systématique des individus et la destruction de leurs habitats, au parc Forillon, sur l'Ile Bonaventure, etc.

En réalité, la question qui se pose aujourd'hui est la suivante! Y avait-il à l'origine, un seul modèle de développement/aménagement possible, ou plusieurs?

L'un, sans écologie humaine, plus ou moins «contre l'homme». Et l'autre, plus humaniste, qui aurait permis aux familles et aux individus — moyennant certaines conditions — de rester en place et de faire partie intégrante des parcs et réserves tels qu'on les connaît aujourd'hui?

La réponse est qu'il y avait deux options et que pour des motifs précis que l'on retrouve énoncés au sein de la «deep ecology», on a privilégié l'une, plutôt que l'autre. Car, il faut maintenant en convenir, des parcs et réserves mondialement connus ont su respecter une démarche intégratrice où les écologies humaines, animales et végétales font encore bon ménage.

À ce sujet, il s'agit de mentionner le parc de Kakadu en Australie qui a maintenu en son sein les Aborigènes dans leur milieu de vie. L'espace de Gordes, Roussillon... et du village des Bories, dans le sud de la France, qui a inclu les villages et les terres cultivées environnantes. La réserve africaine du Masaï-Mara en Tanzanie, dans la plaine du Sérengeti, qui a inclu les Masaïs, etc. *Dans cet ordre d'idée, n'aurait-il pas été souhaitable de respecter l'implantation ancestrale des gens de la Gaspésie, de ceux de la Côte-Nord, du Saguenay, du Lac Saint-Jean... quitte à négocier un nouveau «contrat environnemental» avec eux?*

Plus de parcs... oui bien sûr! Mais où ça?

L'actuel déficit d'espaces conservés et maintenus dans leur biodiversité[1] — ce à quoi nous souscrivons en général mais, avec des nuances — devrait se compléter par la préservation de nouveaux lieux mais, cette fois, situés ailleurs que dans la grande nature et la forêt. *Ailleurs que dans une nature plus encline à abriter une certaine primitivité, qu'à accueillir une société de plus en plus urbanisée, en quête de paysages bucoliques, façonnés par des siècles de culture rurale.*

Notre raisonnement repose sur nos origines et l'environnement dont nous sommes encore imprégnés. Au risque de surprendre, nous sommes les héritiers et le produit d'écosystèmes qui n'ont presque rien à voir avec la forêt primordiale et une nature brute et complexe sur le plan locomoteur. Plus précisément, la nature sauvage de nombreux parcs et réserves n'a rien d'attractive en ce qui a trait à notre système de cognition-perception et de locomotion. *En conséquence, il ne faut pas s'étonner que la participation y soit faible.*

Nous sommes en réalité le produit d'une grande prairie odorante, jadis située en Afrique orientale, enveloppée d'un climat subtropical et parcourue d'alizés, avec un relief constitué de collines douces et parsemées de bosquets, aboutissant à des rivages... Le *jardin d'Arcadie*, si cher au romantisme du XIXe siècle.

En fait, et même si nous pouvons occuper temporairement presque n'importe quel milieu sauvage ou artificiel, notre «mémoire» bio-culturelle ramène la majorité d'entre nous sur les terrains de l'humanisation. Ceux de nos campagnes en particulier! *Et c'est aussi pour ces raisons fondamentales que nous apprécions particulièrement l'Estrie et le Vermont — les rivages d'Acadie, le «jardin de France et d'Italie», la campagne anglaise, et irlandaise..., beaucoup plus que n'importe quel «in land», sombre et broussailleux.*

Le deuxième aspect est essentiellement culturel, et s'appuie sur des écritures aussi bien occidentales qu'orientales. À ce niveau on ne trouve que peu de traces historiques incitant les sociétés modernes ou anciennes à effectuer des «investissements» massifs dans des parcs et réserves naturels, forestiers, montagneux, marécageux, désertiques...

Qu'est-il dit de ces milieux naturels, sans culture depuis la nuit des temps? «Disséminés dans les forêts primitives [...] les descendants de Noë perdirent [...] leur humanité de génération en génération, et devinrent des créatures solitaires et infâmes, vivant sous un toit de branches et de feuilles Brutes ... Bruteaux, inquiets, incestueux, ils ne connaissaient pas de Loi supérieure...» (**Les Géants de Vico**, p. 21). Ne croit-on pas voir là quelques similitudes avec **La Bête lumineuse** de Perreault, ou le film américain **Délivrance**?

Plus proche de notre époque, on peut aussi lire: «Cet être bestial qui vit seul dans la forêt, nu et hirsute, fort et agressif [...] se nourrissant d'herbe et de chair de gibier [...] On l'appelle au Moyen-Age l'homme sauvage [...]. On le retrouve bien plus tard sous les traits de Tarzan...» (**L'aventure du chevalier**, p. 105).

Le troisième argument concerne directement le Québec rural et les terres agraires abandonnées. Actuellement, on compte environ plus de 300 000 hectares qui retournent en friches et déparent l'environnement en bordure des routes. Là où demeurent 80 % de la population.

Ce phénomène porte déjà lourdement atteinte à la qualité paysagère de nombreuses régions, et ralentira le développement touristique de ces dernières dans le futur. *À l'avenir ce sont surtout ces zones qui devraient être conservées et protégées, comme le font déjà la Suisse, l'Angleterre, la France et certains États de la Nouvelle-Angleterre, en favorisant une agriculture de paysage.* Concept très peu connu au Québec.

> À l'aube de l'an 2000, des parcs et réserves ruraux, pastoraux et maritimes pourraient être constitués sur une base plus humanisée et culturelle. Ces parcs et réserves de troisième génération permettraient de ralentir le dépeuplement de certaines zones rurales et maintiendraient la qualité du paysage agraire dans des endroits aux caractéristiques esthétiques exceptionnelles. Enfin, ils permettraient la création d'emplois nouveaux, axés sur l'agriculture de paysage.

La locomotion... de l'activité physique, à la perception et connaissance des lieux

À la même période où les biologistes effectuaient l'évaluation des écosystèmes pour le zonage géographique des parcs et réserves, et où d'autres personnes déterminaient ce qu'était ou n'était pas naturel; un corps professionnel s'activait : *celui des éducateurs physiques.*

Il faut se replonger au coeur des années 1970-1980 pour bien se rendre compte de l'influence de l'activité physique, alors synonyme de santé, de longévité et de bonheur. C'était l'époque où l'acquisition d'une endurance et d'une résistance physique menait en quelque sorte à une forme de... transcendance!

Bref, la plupart des parcs actuels sont encore dessinés suivant des principes de déplacements linéaires et de niveaux de difficulté issus du sport, sans grande considération du fait que la société a mûri, et qu'aux environs de 2006, elle aura vieilli.

Déjà en 1986, dans le bulletin d'analyse critique de l'éducation physique québécoise: Intracom, de l'Université de Sherbrooke, nous faisions remarquer que la grande majorité des sentiers ne tenaient pas compte de façon paradoxale, d'une locomotion

naturelle. En nous appuyant sur les recherches de Konrad Lorenz en éthologie humaine nous répéterons donc que: «L'homme qui explore naturellement un territoire procède par "séquences" multiples, avançant, reculant, allant à droite et à gauche, cherchant continuellement le lieu le plus favorable. Lorsqu'il l'a découvert, il a tendance à s'y arrêter, c'est-à-dire à supprimer le mouvement corporel et à s'immobiliser. L'homme n'est actif que par nécessité réelle, sinon c'est un... contemplatif. Ce processus naturel est désigné sous le nom de clino-kinésis et il s'illustre aussi bien au travers du comportement des ruminants en train de paître ou d'homme en train de chercher des champignons» (Korad Lorenz, 1973).

En somme, il s'agirait pour rendre plus accessible les parcs et réserves, de traduire par un aménagement locomoteur adéquat, le comportement naturel du déplacement humain — et ce — en le rendant plus facile à toute une société.

> Sur le plan de l'aménagement global, l'ensemble des circuits devrait converger vers les endroits les plus beaux et les plus significatifs. Les réseaux de circulation devraient être épurés et donner accès à des «coquilles environnementales spectaculaires» axées sur la perception-cognitive, le tout favorisant une attitude contemplative.

De la nature... avec des traces de culture

Comme le précise Luc Ferry dans le nouvel ordre écologique, au chapitre: «Les ombres de la Terre»: «la nature est belle quand elle imite l'art [et] [...] le souci de reconnaître et de préserver ce qui paraît déjà humain en elle [...] rejoint ainsi les idées qui nous sont les plus chères: liberté, beauté, finalité» (pp. 261-262).

En nous référant à ce principe, qui d'ailleurs est partagé par une partie de l'éthologie et de l'écologie humaines et certains courants artistiques, nous devons admettre que l'Homme ne voit le milieu naturel que sous un angle anthropomorphique et surtout culturel. En conséquence, on ne peut que souhaiter une abondante présence de traces culturelles dans les parcs et réserves. *Des marques concrètes qui augmenteraient le sentiment d'appartenance humain et social: une attitude recherchée vis-à-vis d'une nature à conserver.*

C'est cette idée qui a été d'ailleurs exploitée dans l'État américain du Dakota nord, au travers de la représentation des figures présidentielles géantes. Un endroit assez «médiocre» à l'origine, où on a su concrétiser un besoin perceptuel, tout en s'inspirant de l'art monumental de la vallée du Nil, et de l'histoire politique américaine. Une synthèse innovatrice qui n'a rien à voir avec l'univers Disney, comme certains se plaisent à le colporter!

En regard de ce que nous venons de dire, dans un parc comme celui de la Jacques-Cartier, n'y aurait-il pas alors lieu de graver à même certains rochers, l'épopée des Jésuites? Et à cela, ne pourrait-on pas y ajouter la reconstitution d'un site archéologique — la mise en évidence d'endroits évocateurs primitifs — la reproduction de pétroglyphes — les traces des campements de bûcherons...?

Ces dynamiques artistiques que l'on retrouve en Europe aussi bien qu'aux États-Unis sont encore peu connus ici. Dénommés «collaboration with nature», «Earth works, ou Land art», elles s'intègrent en général parfaitement à l'environnement naturel, pour peu qu'on en contrôle la réalisation.

De plus, et au-delà de l'oeuvre elle-même, cela procurerait une image unique et spectaculaire à certains parcs et réserves; ce qui compenserait pour les qualités très moyennes ou faibles de la nature végétale et animale de certains.

Dans le même élan, cela permettrait aussi d'ouvrir des créneaux novateurs pour les emplois régionaux, particulièrement pour certains artistes, et faciliterait le renforcement des identités culturelles régionales à des fins touristiques. *Ce qui créerait du futur!*

La grande dispersion des infrastructures et le manque de rentabilité périphérique ou... l'économie environnementale en panne technique

Dans l'ensemble, les parcs et réserves se plaignent — à juste titre d'ailleurs — d'un manque d'achalandage réparti sur l'année. Et en conséquence — d'un certain manque de revenus et d'autofinancement directs et indirects reliés à la pratique des activités de plein air. Cette faiblesse touche directement l'économie locale environnante[4].

Quant aux revenus périphériques — ceux qui devraient se situer à la frontière immédiate de la couronne des parcs et réserves — ils sont inexistants, ou presque. Surtout si on les compare avec ceux des parcs américains.

En ce sens, on ne retrouve presque nulle part ces «Factory Outlet» qui regorgent de matériel et de littérature de plein air au prix du gros. Et qui s'inscrivent comme un renforcement commercial normal dans un cadre environnemental propice à ce genre de consommation.

Ceci est regrettable parce que l'économie du «patrimoine- environnement» dépend surtout des produits dérivés et non pas de l'augmentation d'un prix d'entrée, ou de l'augmentation improbable des subventions gouvernementales. Ce sont donc de nouveaux montages financiers locaux et régionaux qu'il faut mettre en place si l'on veut financer l'environnement récréotouristique des années 2000+. Celui des parcs et réserves y compris.

Un autre motif — et non le moindre — de s'inquiéter de la sous-rentabilité des parcs et réserves réside dans la grande dispersion des infrastructures de plein air pour desservir une masse de clients réels et potentiels assez modeste. Celle du Québec et de ses visiteurs.

En ce sens, les trente dernières années ont vu se concrétiser la dispersion géographique des infrastructures de service sur la base d'une qualité environnementale qui n'est pas toujours significative. Certains laissent à désirer et sont sans grand attrait récréotouristique compte tenu du coût des aménagements et bâtiments qui s'y trouvent implantés[5].

Les parcs, les réserves, les bases de plein air, les camps et colonies de vacances, les centres de plein air et de jour, etc., se font tous dorénavant une féroce concurrence, sur un immense territoire, et dans un contexte de rationalisation économique, par concentration.

En conséquence, l'économie environnementale toute entière, des parcs et réserves est interpellée, et personne ni aucun endroit n'échappe à cette dynamique. Dans ce contexte, il ne serait alors pas étonnant de constater la nécessité de «fermer» du moins temporairement de grands espaces

CHAÎNE ENVIRONNEMENTALE À CINQ UNITÉS

Première unité environnementale: L'école (1), le voisinage (2), le quartier (3) et la périphérie urbaine (4) qui se trouvent complétés par des environnements semi-naturels extérieurs. 80% et plus en Amérique du Nord.

Deuxième unité environnementale: La ferme et le village agraires (5) complétés par les terres du même nom ou encore... un environnement «bucolique» humanisé. Environ 8 % en Amérique du Nord et 14 % à 16 % en Europe.

Troisième unité environnementale: Le centre de plein air et la pourvoirie (6), la base de plein (7) air ainsi que les parcs régionaux, provinciaux et nationaux (8) qui devraient normalement être accompagnés d'un type d'environnement bâti bien déterminé. Environ 4% à 5 % d'occupation.

Quatrième unité environnementale: La réserve écologique (9) et le refuge faunique (10) où l'environnement extérieur naturel prime. 2% d'occupation environ.

Cinquième unité environnementale: La nature primordiale (11) propre aux expéditions et à accès très limité. Très faible pourcentage d'utilisation de l'ordre de 0,01 % environ.

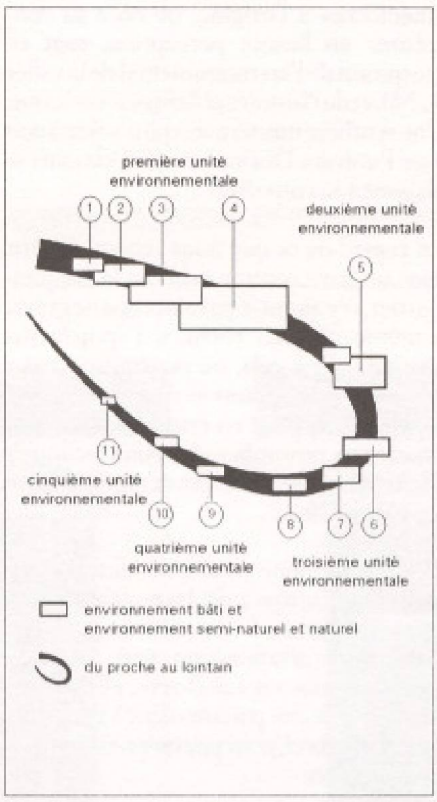

naturels et d'en ouvrir d'autres plus proches des marchés participatifs.

> Un des moyens efficaces de renforcer l'attrait environnemental d'une région serait de sélectionner les plus beaux sites et de concentrer les infrastructures actuelles à l'intérieur et au pourtour de ceux-ci, quitte à les déménager. Cela concerne les parcs et réserves les uns par rapport aux autres, et les espaces à l'intérieur de ceux-ci.

Des parcs et réserves partout, n'importe où... ou dans une logique spatiale!

Dans un vaste contexte spatial, l'ensemble des espaces «verts-bleus» — dont fait partie les parcs et les réserves — semble peu répondre à une répartition logique des environnements. Du moins, ils ne répondent pas à une logique du rendement écologique, esthétique, éducatif... comme les espaces agraires ou miniers le font en exploitant des terres arables ou les gisements les plus productifs, pour se maintenir dans des marchés compétitifs. Ceci est même une notion encore rejetée ou méconnue de la plupart des écologistes environnementalistes des années 1990-2000!

En conséquence, les espaces «verts-bleus» se situent difficilement au sein d'une hiérarchie de l'offre et de la demande récréative, touristique et éducative. Ils agissent même parfois en duplication les uns par rapport aux autres, indiquant ici et là en région, des surplus ou des pénuries.

En fait, les espaces «verts-bleus» se présentent rarement sous la forme d'une «chaîne environnementale» cohérente qui s'inscrirait de façon harmonieuse au sein de l'aménagement global du territoire québécois. Jusqu'à maintenant, ils permettent peu d'offrir une gamme de sites complémentaires à la société. Mais en fait, répondent-ils aux besoins comportementaux naturels de la majorité? Car, comme l'exprime René Dubos: «L'histoire complexe de notre espèce fait que presque chaque être humain aspire à retourner de temps à autre à chacune des différentes expériences de l'évolution, celle du paléolithique [...] celle du fermier et de l'éleveur, celle du citadin» (**Courtisons la terre**).

Une réponse affirmative serait malheureusement difficile à formuler, surtout dans un contexte d'urbanisation grandissante ou il y a perte continue «d'espace - temps». Ce qui devrait amener les parcs — quels qu'ils soient — à procéder de la cour d'école, jusqu'aux territoires «sauvages», propres au tourisme d'aventure ou d'expédition[6].

Ce questionnement en profondeur nous avait déjà été posé dès la fin des années 1980. À cette époque, nous avions été invités à participer à un raisonnement d'envergure internationale concernant l'aménagement global des sites de plein air au Québec, en France et en Belgique. *Par la suite, avait été publié un livre de référence préfacé par madame Gro Harlem Brundtland, Premier ministre de la Norvège; la personne même qui avait présidé la Commission mondiale sur l'environnement et le développement de 1984 à 1987, pour l'ONU, en compagnie de René Dubos.*

Qu'en seraient-ils donc de la démarche spatio-temporelle envisagée, et des résultats anticipés, si on acceptait au Québec — et ailleurs — d'appliquer une cohérence d'ensemble à la répartition des espaces «verts-bleus»? Et ce, de façon à mieux répondre aux besoins de ce début du troisième millénaire. Ce qui nécessairement resituerait les parcs et réserves actuels dans un nouveau contexte géographique et social.

Cette «chaîne environnementale à cinq unités», sans être exhaustive, a été élaborée en tenant compte des énoncés de l'UNESCO et de l'ONU, recommandant de conserver et de préserver, mais aussi d'offrir aux générations futures, des environnements progressifs et complémentaires, à partir des masses humaines urbanisées. Là où réside la majorité de la population!

Nous avons cru nécessaire d'octroyer, dans chaque unité, une identité spécifique (1 à 11) à chacun des lieux, de façon à ce que le «modèle» coïncide avec la réalité environnementale québécoise. Au cours de cette recherche appliquée, nous nous sommes aperçus que les environnements 1, 2, 3, 4 et 5 étaient souvent négligés (pénurie). Et que l'on avait tenté en général de privilégier au cours des années 1960/1985 — de façon plus ou moins «artifi-

cielle» et paradoxale, les espaces 6, 7, 8, 9, 10 et 11 (surplus). Nous en avons alors déduit — toutes nuances mises à part — que lors des «Golden decades», sur une période d'au moins vingt-cinq ans, on avait favorisé une approche environnementale de «fuite», de «retour aux sources», de «grande nature», et de parcs et réserves naturels éloignés. À l'inverse, pendant que l'on investissait à la manière de Jean-Jacques Rousseau, loin des villes, ces dernières ne cessaient d'accuser des déficits, d'espaces «verts — bleus», et de volumes de vie tout court. De quoi susciter la réflexion des décideurs de l'an 2000/2010!

De plus, cette démarche environnementale plutôt «passéiste», et basée sur l'utopie d'une «vraie nature» à recouvrer, a accentué une rupture conceptuelle et concrète entre les milieux urbains, ruraux et primordiaux. Avec comme résultat: *l'oubli de l'environnement charnière semi-naturel et agro-forestier*. Celui qui, justement correspond le mieux à notre «mémoire génétique» et historique: bio-culturelle.

À ce raisonnement il s'agit d'ajouter que la «chaîne environnementale» telle que structurée se scinde elle-même en cinq grandes unités distinctes. Cette proposition rationnelle correspondant à la fois aux comportements fondamentaux de l'Homme — à ses capacités relatives d'adaptation en territoires éloignés — et aussi — à une économie financière et à une éthique, quant aux investissements publics à effectuer proche des gens, pour que ces espaces soient réellement accessibles à la majorité d'une société.

Parcs et réserves... 2000/2010 en perspective

Alors que la première et deuxième générations des parcs étaient surtout axées majoritairement sur la préservation des monuments naturels, curiosités naturelles et écosystèmes rares; la troisième pourrait être différente et venir se situer en complémentarité.

Elle pourrait correspondre à la tendance progressiste du comportement humain et aborder l'évolution post-industrielle, en offrant une «hyper-nature» sur mesure, ou une «techno-nature» bien intégrée?

Alors que jusqu'à présent la démarche passéiste tendant à surprotéger le milieu naturel dans son état premier; il est probable que dans les années à venir, la société s'y réassociera pour l'améliorer, le modifier, et le prolonger. *On voudra surtout le rendre plus performant et plus spectaculaire aux niveaux sensoriels et cognitifs et très aisé, au plan des déplacements internes.*

En fait, il s'agit d'évaluer la période actuelle comme une sorte d'intervalle plus ou moins située entre une vision conservatrice qui se désagrège au fur et à mesure des multiples privatisations. Et une autre, résolument avant-gardiste, qui veut que les «choses bougent» et que l'on innove, de façon à créer de nouvelles entreprises et des emplois. Ce qui est indispensable aux localités périphériques des parcs et réserves.

Pour ce faire, il est dès maintenant indispensable de mettre de l'avant une nouvelle ingénierie environnementale qui modifiera à certains endroits la nature elle-même et ce, pour le mieux des perceptions. Il pourrait s'agir entre autre de la volonté de se servir de plusieurs écosystèmes en place, et de les «surdimensionner» pour les rendre plus attirants. Ou encore, d'introduire des infrastructures légères et lourdes, comme des chemins et routes panoramiques, des funiculaires intégrés, des ascenseurs transparents, des éclairages au laser — ou bien — de favoriser la semi-domestication de la faune, etc.

Car c'est bien vers cela que l'on se dirige quand on constate à titre d'exemples le succès de «Cadillac road» à Acadia park dans le Maine, ou le souhait d'éclairer le rocher percé en Gaspésie (malheureusement rejeté), ou encore, les promenades motorisées sur le sable fin du parc de St-Augustine, en Floride nord...

Après tout, les parcs et réserves étant financés par les impôts de toute une société, il n'y a aucune raison juridique ou logique pour laquelle on favoriserait une forme de pratique environnementale par rapport à une autre; pour autant que toutes respectent le milieu et ses capacités de support et de regénération.

Si nous avançons l'hypothèse d'une «hyper-nature» et d'une «techno-nature» avancées, c'est que — entre autre chose — les parcs et réserves actuels se situent dorénavant en compétition avec des infrastructures comme «Biosphere Two», le «Biodôme»... De plus, ils font face à la montée fulgurante et massive des communications visuelles, dont la plupart présentent le milieu naturel sous une facette du «plus que nature».

Le fait est que des émissions comme «Travel, travel» présentent à des millions de spectateurs des plus beaux paysages récréotouristiques au monde. Les cinémas «Imax» influencent des milliers de familles et montrent la nature sous des aspects plongeants et périphériques à couper le souffle! Du jamais vu! Quant aux magazines géographiques, dont le plus célèbre **National Geographic**, ils sélectionnent les photos les plus exceptionnelles et inusitées. *Devant tout ceci, que vaudront dans les dix années à venir certains aménagements approximatifs au sein des parcs et réserves?*[7]

Quelques personnes pourraient arguer que rien ne vaut une situation réelle et naturelle! Faux en partie, répondrons-nous, car le cerveau humain, est dès aujourd'hui capable d'être mieux servi en «perceptions naturelles» par... l'artificiel; et très bientôt, par le virtuel.

Alors que faire? Le plus rapidement possible, replacer une grande partie des parcs et réserves dans un contexte évolutif. Ou encore, accepter le fait que certains apparaissent de plus en plus sous l'angle de quelques reliquats du monde naturel; lesquels seront visités par une quantité de moins en moins grande d'individus. Un univers à côté duquel se développera des milieux semi-naturels, satisfaisants l'écologie humaine a priori. Autrement dit, des jardins semi-naturels, des campagnes fleuries, des boisés jardinés, qui, de façon symbolique, se rapprocheront de plus en plus des mythes heureux de l'Arcadie! Le parc des chutes Montmorency, proche de Québec, préfigure déjà ce nouveau type d'environnement à haute fréquentation populaire malgré certaines erreurs d'aménagement notoires.

Dans la mesure où les parcs et réserves devront répondre de plus en plus à une demande de nature spectaculaire, et augmenter la gamme de leurs clientèles, il semble nécessaire qu'ils améliorent la performance naturelle, perceptuelle et cognitive de leur milieu. En somme, il s'agira d'ajouter une valeur supplémentaire à la nature sauvage, par l'amélioration des écosystèmes. Les moyens techniques et mécaniques d'accès devant y occuper aussi une place importante. En somme, le concept de valeur ajoutée et de qualité totale concerne aussi la nature offerte au public.

Conclusion

Que l'on ne s'y méprenne pas, nous sommes convaincus qu'il faut conserver et préserver des sites exceptionnels et les protéger contre un certain vandalisme, ou une exploitation destructrice. Nous aimons la nature mais, sans trop vouloir la «materner», ou vouloir systématiquement la maintenir ou la ramener à son état passé. Ce qui est à la fois illusoire et... un peu prétentieux! Nous nous situons comme des environnementalistes progressistes et culturalistes. Notre analyse n'est donc pas une critique. *Elle se veut surtout une rééquilibration du type d'utilisation trop exclusive et limitative que l'on fait encore des parcs et réserves et de l'environnement en général.*

À notre avis, rien ne sert plus de s'atermoyer sur la question des principes reliés à la privatisation des activités de plein air, des plans de promotion, de protection, de restauration... *La question n'est plus là, dans la mesure où l'environnement est maintenu en équilibre entre une exploitation-destruction inévitable — l'impact négatif — et une capacité de regénération supérieure.* Et rien ne prouve en ce domaine que le privé soit moins compétent et consciencieux que le secteur public. Faire des procès d'intention, ne mène nulle part!

De plus, qu'une série d'emplois secondaires dans les parcs et réserves - jusqu'ici soutenus jusqu'à l'extrême limite du raisonnable, par une société en difficulté économique — disparaissent des listes de paie gouvernementales, n'a qu'une importance relative. Hormis la situation personnelle d'individus, à laquelle il faut compatir, bien sûr! Que le *Jardin de Métis*[19] retourne à une société privée responsable, n'est que mieux, et un juste retour des choses. L'État ne s'étant jamais situé à l'origine de la création de ce type d'environnement, on ne voit pas pourquoi il s'y incrusterait!

La réalité, on l'aura sans doute compris, c'est que les parcs et réserves doivent évoluer vers de nouveaux types d'exploitation de leur propre environnement; lesquels généreront de nouvelles entreprises PME et TPE. Lesquelles aussi, créeront du travail, pour de nouveaux marchés précis. Et dans cette optique, il est clair que le produit actuel «nature» est trop étriqué ou mal ajusté aux besoins de l'an 2000/2010.

En un sens, avoir pensé un instant que l'écologie pouvait se passer d'une économie environnementale, était tout simplement une utopie de plus, insoutenable à moyen terme. *L'humanité a toujours troqué et monnayé toutes les productions de la Terre pour évoluer. Et les valeurs esthétique, récréative et cognitive des parcs et réserves n'échappent pas à cet état de fait. Il fallait qu'on y revienne un jour ou l'autre!*

Voltaire, avec son vert langage disait un jour «... j'ai le c.. dans la nature mais, je porte des culottes». Il signifiait ainsi à un certain Jean-Jacques Rousseau, qu'il ne s'agit pas seulement de faire appel à la «pensée magique naturelle» pour influencer les choses mais, qu'il faut aussi y ajouter une dose substantielle de nouvelles connaissances — et donc — de culture pour réussir. Les culottes!

Nous insistons à nouveau en répétant qu'il en est de même pour les parcs et réserves actuels, ces lieux en général de «trop grande nature» auxquels il s'agirait d'adjoindre le plus tôt possible de sérieux éléments de culture. Et ce, pour qu'ils puissent être mieux reliés à la nature humaine. C'est le concept même de la «nature humanisée», pour la majorité d'entre nous.

En conséquence, nous avons choisi un angle différent et nous nous sommes placés parmi les demandeurs de nouveautés Nature — Culture. Ceux qui se sentent aspirés par le futur, repoussent les statu quo, et ne prennent rien pour acquis!

Après tout, si nos ancêtres du *Neandertal*, ont été capables d'intégrer avec art et intelligence les peintures rupestres à la nature des cavernes; il y a lieu d'espérer que les nouveaux administrateurs, biologistes, récréologues et environnementalistes à venir, seront à même d'en faire autant, en réhumanisant entre autre la nature des parcs et réserves et en n'éliminant pas la possibilité de consommer un *coke* comme cela se produisait aux alentours des années 1970-1980![8]

BIBLIOGRAPHIE RESTREINTE

BARNIER, Michel, *L'environnement*, **Monuments historiques — Paysages**, no 192, avril 1994, pp. 8-12.

DUBOS, René, **Courtisons la terre**, Éditions Stock, 1980, 243 p.

EIBL-EIBESFELDT, Irenäus, **Éthologie, biologie du comportement**, Éditions scientifiques Naturalia et Biologica, 3ème édition, 1984, 748 p.

EIBL-EIBESFELDT, Irenäus, **L'homme programmé, l'inné facteur déterminant du comportement humain**, Flammarion, 1976, 256 p.

FALQUE, Max, MILLIERE, Guy et collaborateurs, **Écologie et liberté, une autre approche de l'environnement**, LIBERALIA, Économie et liberté, 1992, 378 p.

FERRY, Luc, **Le nouvel ordre écologique, l'arbre, l'animal et l'homme**, Éditions Grasset, 1992, 269 p.

GOUVERNEMENT DU CANADA, **Principes directeurs et politiques de gestion**, ministère du Patrimoine canadien, 1994, 127 p.

GOUVERNEMENT DU CANADA, **Rapport statistique 1993 — Région du Québec (Parcs nationaux, Lieux historiques nationaux, Canaux historiques nationaux)**, ministère du Patrimoine canadien, 1994, 103 p.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, **La nature en héritage — Plan d'action sur les parcs**, ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, 1992, 22 p.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, **Les parcs québécois — 1. La politique**, ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, 1992, 70 p.

HARRISON, Robert, **Forêts, essai sur l'imaginaire occidental**, Éditions Flammarion, 1992, 389 p.

INRS-URBANISATION, **Québec 2000+, une prospective du Québec à l'aube d'un autre siècle**, Chapitres: Le Québec toujours aux prises avec sa démographie et Le Québec: une société et une culture sous tension, 1994, pp. 81-108 et 309-340.

JAY-RAYON, Jean-Claude, **Bio-sociologie et éducation physique... ou le nécessaire retour aux sources et à l'essentiel comportemental**, Intracom, bulletin d'analyse critique de l'éducation physique, Université de Sherbrooke, no 16, 1986, 4 p.

JAY-RAYON, Jean-Claude, **Principes de déplacements plein air**, Schémas, 1986, 12 illustrations.

JAY-RAYON, Jean-Claude, *Plein air et proxémie ou... la réappropriation de l'Espace-Temps naturel*, **Loisir et Société**, vol. 8, no 1, 1985, pp. 217-250.

PINEAU, Gaston et collaborateurs, *De l'air, essai sur l'écoformation*, chapitre de J.-C. Jay-Rayon: **Le plein air**, pp. 115-143, préface de madame Gro Harlem Brundtland, Païdeia, Éditions Sciences et Culture Inc., 1992, 269 p.

POPCORN, Faith, **Le rapport Popcorn — Comment vivrons-nous l'an 2000?**, Les Éditions de l'Homme, 1994, 265 p.

SOLOMON, Henry, **Le sport à tout prix, le mythe de l'exercice physique**, 1985, 224 p.

NOTES

(1) Les principaux parcs doivent leurs origines aux monuments naturels et non... aux écosystèmes donc, au spectacle naturel!

(2) Le droit à la nature a été particulièrement présent au sein du national-socialisme allemand des années 1930-1935.

(3) Le maintien de tous les écosystèmes n'est pas un concept absolu quand on considère que 90 % des écosystèmes originaux sont naturellement disparus pour être remplacés par de nouveaux, en plus ou moins grands nombres. René Dubos.

(4) Se référer à un texte du même auteur intitulé: La valeur économique du patrimoine — environnement de 1994.

(5) Il ne semble malheureusement pas qu'un tel type de planification territoriale existe au Québec.

(6) En ce sens, les États-Unis semblent convaincus que les parcs sont... à tout le monde et non seulement le privilège de certains pratiquants, *puristes*.

(7) Exemple de nature humanisée floristique insuffisamment développée au Québec. Pénurie de jardins floraux de ce type.

(8) Cette dernière phrase s'appuie sur plusieurs anecdotes qui en disent long sur l'état d'esprit d'une époque. Au cours de la décennie 1980-1990, le directeur des parcs, alors en poste au Gouvernement, clamait que: «... de son vivant, il n'y aurait jamais une machine à *coke* dans les parcs, parce que cela faisait américain, urbain et... capitaliste! Son prédécesseur avait lui déclaré: «... qu'il fallait construire des arches à l'entrée des parcs et réserves, pour faire courber la tête au visiteur et ainsi l'inciter au respect de la nature»!